



Association "L'Ambassade"  
5 rue Chevandier  
26000 VALENCE

Association loi de 1901  
ayant pour objet de favoriser les échanges et les rencontres  
pour lutter contre toutes les formes de solitude,  
de précarité sociale et d'exclusion  
et l'errance collégienne, lycéenne et étudiante

## RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Mesdames et Messieurs,

### Examen des comptes 2022 :

Les comptes présentés lors de cette assemblée générale de l'Ambassade sont arrêtés au 31 décembre 2022 et portent sur l'ensemble de l'année civile 2022.

### Ressources / Recettes :

- Ventes, consommations, restauration, services et ateliers :	23 022,21 €
- Cotisations des membres :	1 930,00 €
- Intérêts livret A :	1 057,00 €
- Les dons :	<u>18 548,85 €</u>

**Le total des ressources 2022 s'élèvent à : 44 558,06 €**

### Dépenses :

- Achats : Edf, Eau et assainissement :	3 298,80 €
- Aménagements, petits matériels, et autres :	2 448,55 €
- Achats nourriture, glaces et boissons...:	10 298,34 €
- Charges locatives (dont taxe foncière 3707€), assurances, contrôles, maintenance...:	12 255,67 €
- Services extérieurs, téléphone, abonnements wifi,nodoo, frais bancaires...:	717,00 €
- Dotation aux amortissements	<u>7 830,64 €</u>

**Le total des dépenses 2022 s'élèvent à : 36 849,00 €**

### Bilan des comptes :

- Ressources 2022 :	44558,06 €
- Dépenses 2022 :	<u>36 849,00 €</u>

**Résultat au 31decembre 2022 : 7 709,06€**

Les documents comptables conservés concernant la comptabilité 2022 de l'association l'Ambassade sont :

- Le grand livre journal
- Les bordereaux de dépôt de chèques et espèces
- Les factures
- Les relevés bancaires mensuels

**Le conseil d'administration a validé les comptes de l'année 2022 et demande la validation à l'assemblée générale, ainsi que le report à nouveau de l'excédent soit 7709,06€.**

A Valence le 7 avril 2023

Le trésorier,  
Anne Lise JUSTON